



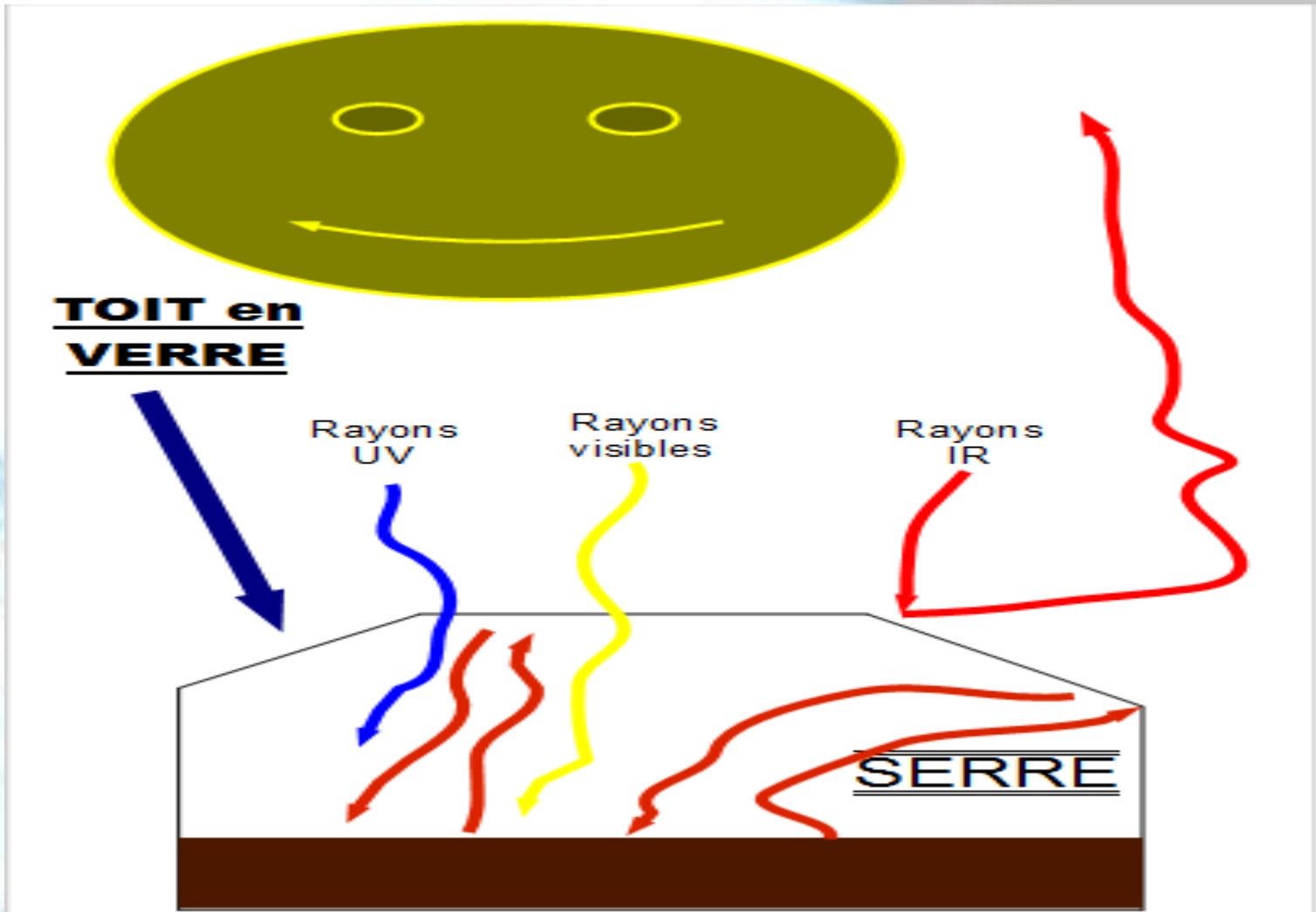
Du développement durable à l'agriculture durable

Acte I:

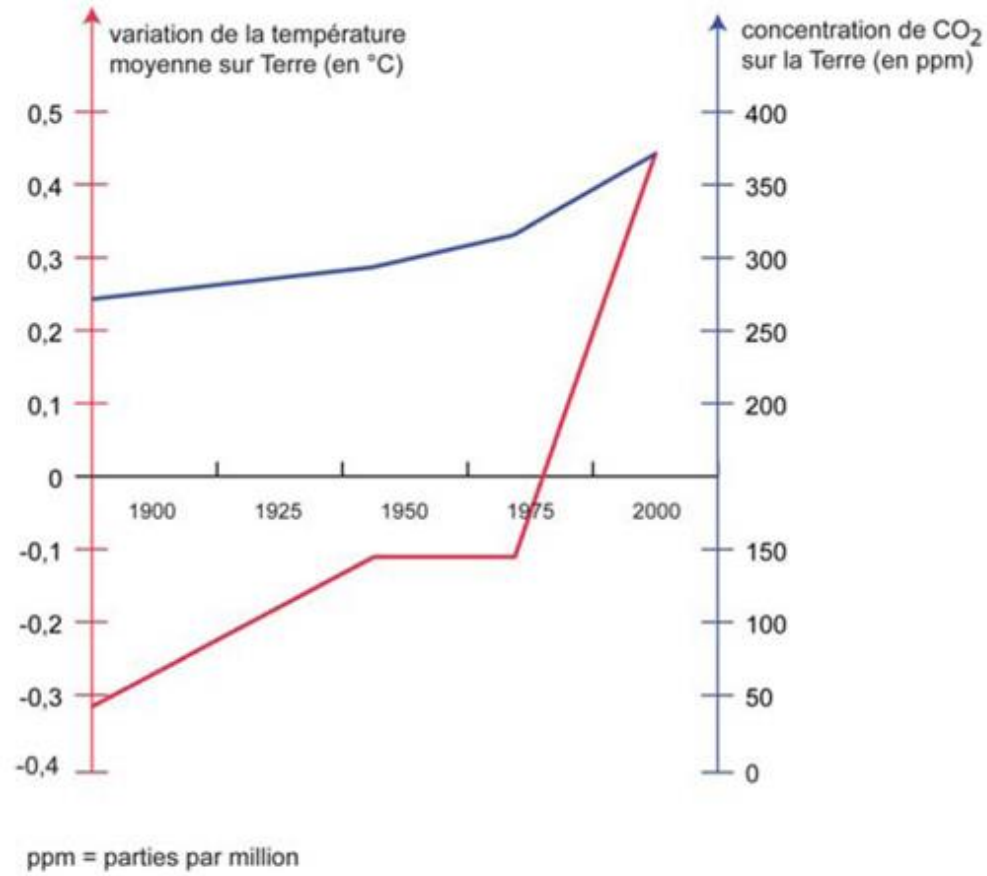
Du dérèglement climatique

A la catastrophe climatique

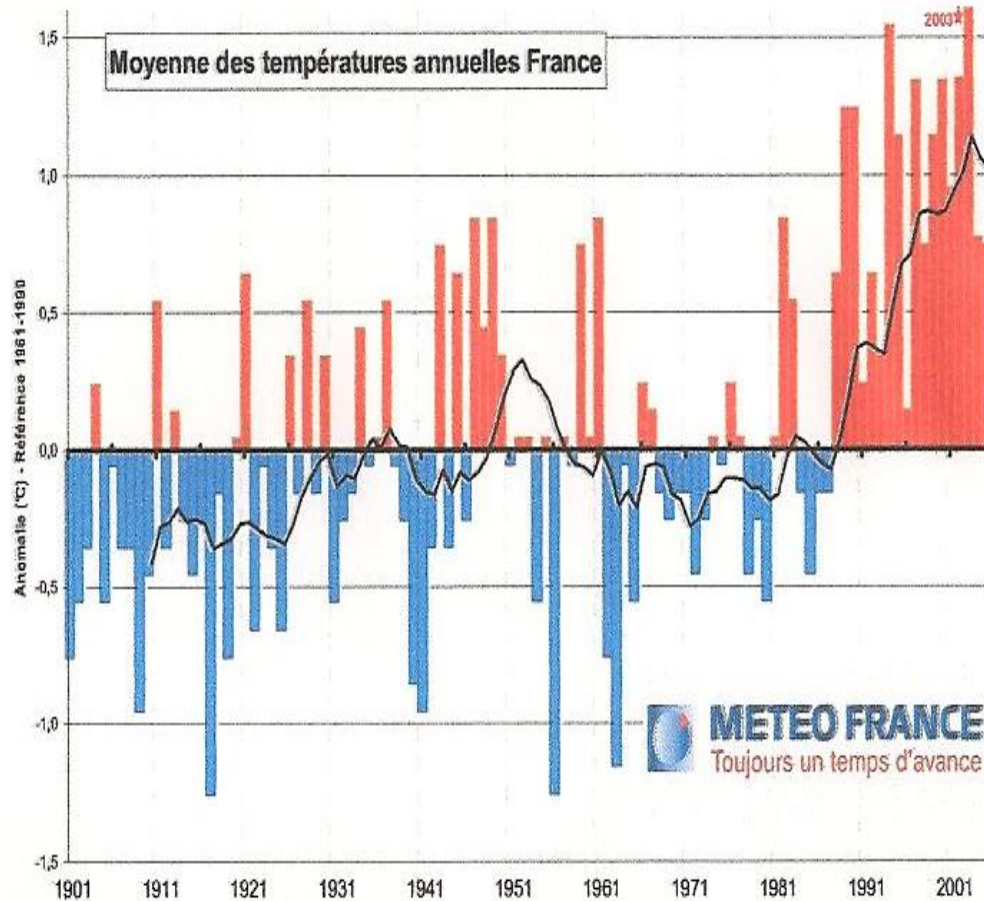
LE PRINCIPE DE L'EFFET DE SERRE



UN RECHAUFFEMENT LIE AU ACTIVITES HUMAINES



Evolution des températures de 1901 à 2001



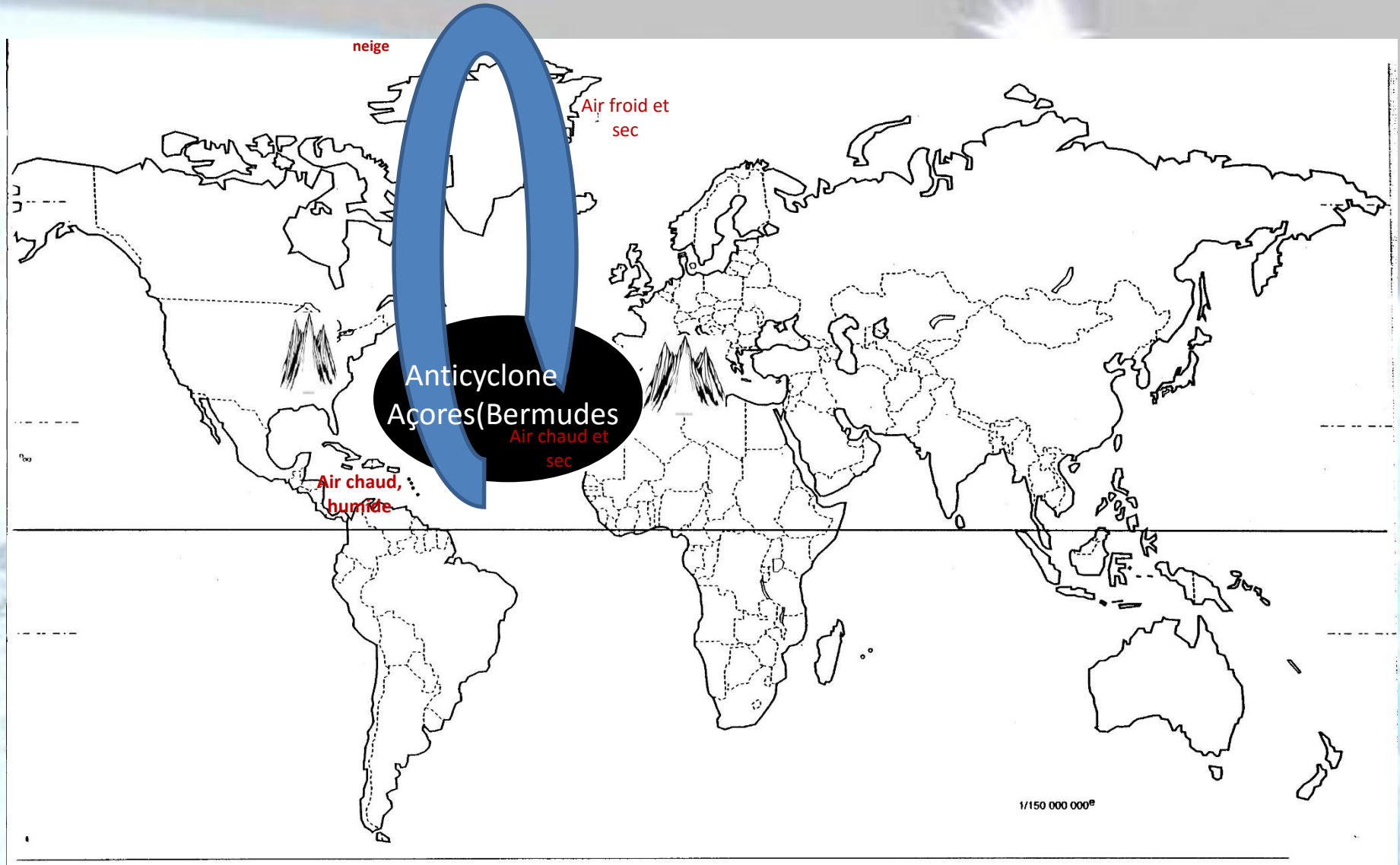
Evolution de l'anomalie de température annuelle moyenne en France au 20^e siècle, par rapport à la normale 1961-1990.



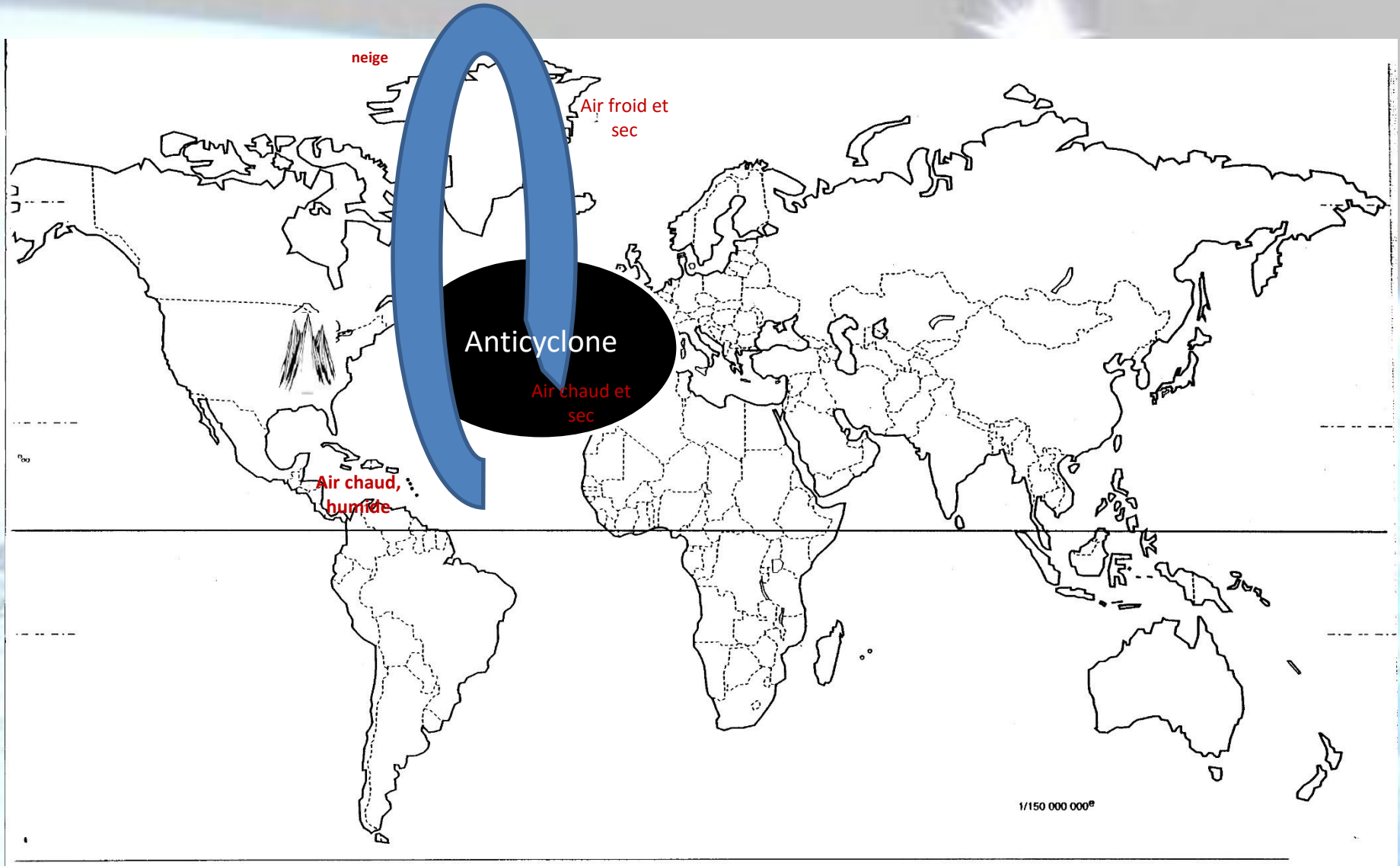
Impact possible sur les flux d'air

ET SI L'ANTICYCLONE DES ACORES SE DEPLACAIT?

Flux d'air atlantique Nord (hiver), avant réchauffement



Flux d'air atlantique Nord (hiver), après réchauffement

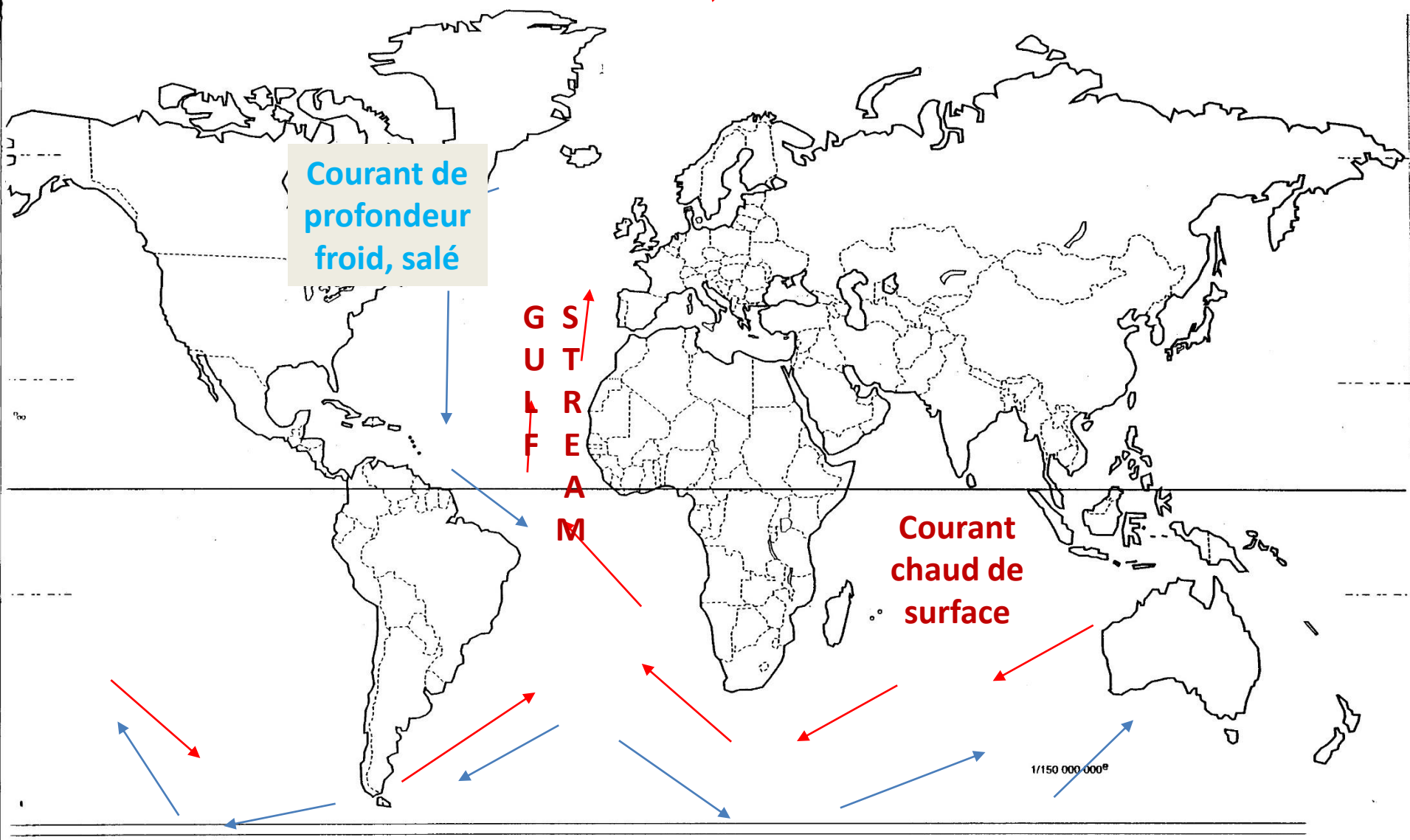


A satellite view of Earth from space, showing the curvature of the planet and the blue oceans. The sun is visible in the upper right corner, creating a bright starburst effect. The text is overlaid on the image.

Impact sur les courants marins

ET SI LE GULF STREAM DISPARAISSAIT?

Les courants marins actuels



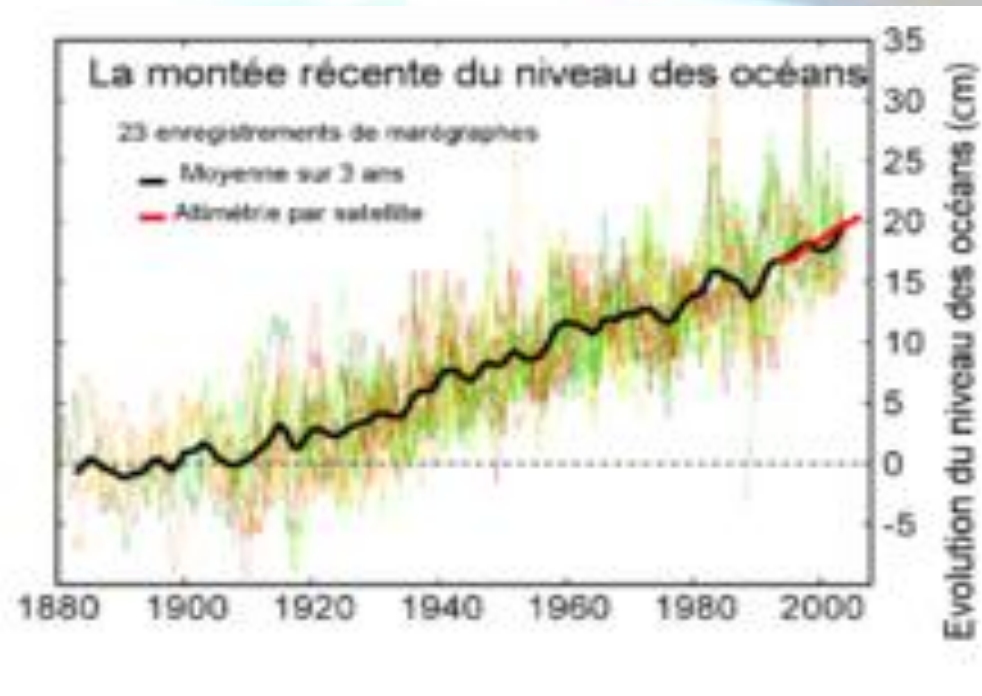
Disparition du Gulf Stream avec la fonte des glaces (eau moins salée)

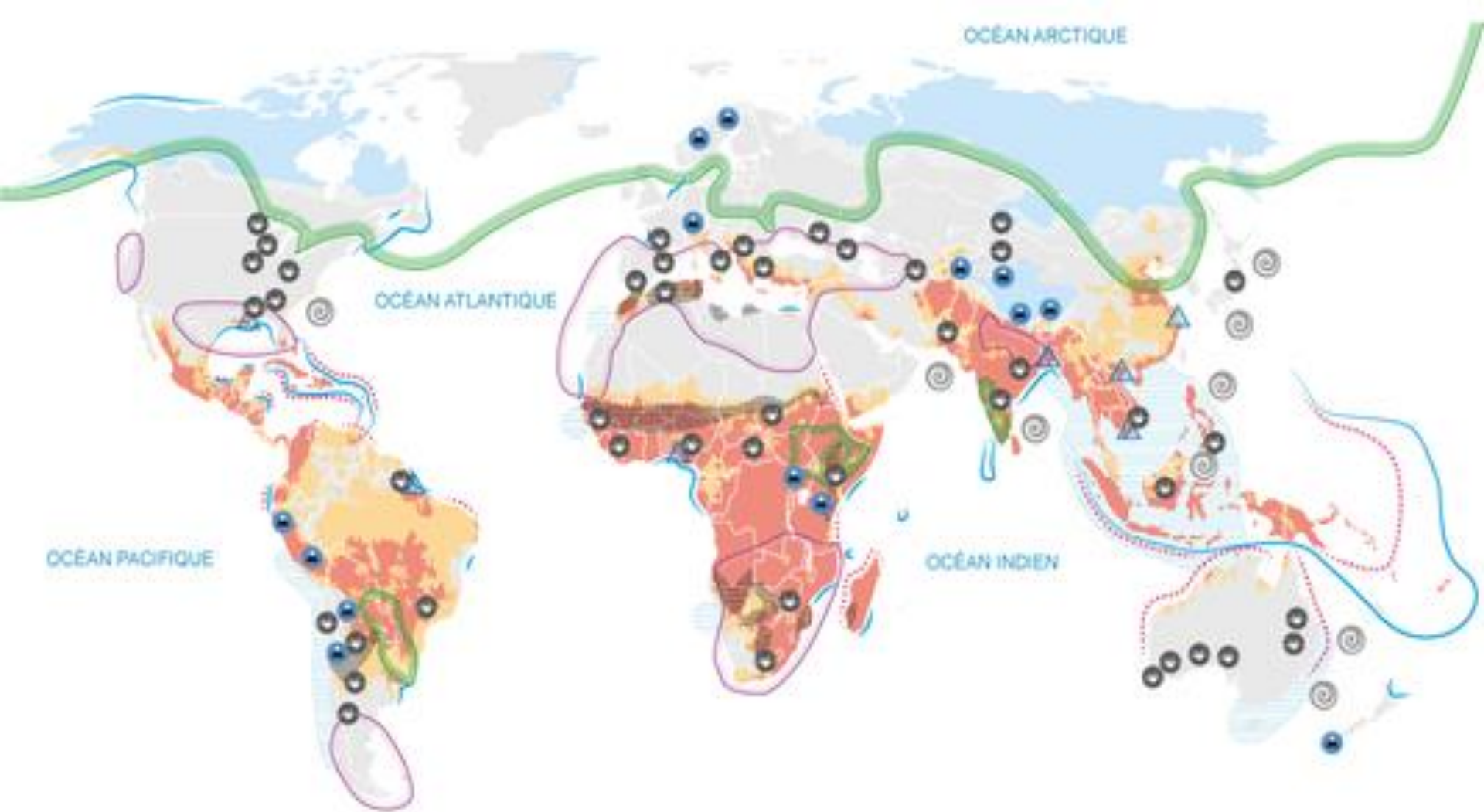
Climat plus rigoureux en hiver en Europe

Déplacement de l'anticyclone vers le Nord

❖ Climat plus sec à l'ouest de l'Europe

ET LA MONTEE DES EAUX ?





Zone de risque lié au changement climatique		Effets multiples et difficiles à mesurer	
Risque extrême*	Hausse des précipitations	Activité cyclonique accrue	Dégradation des systèmes agricoles
Risque élevé	Baisse des précipitations	Montée du niveau de la mer	Dégradation des ressources halieutiques
Grands deltas menacés	Désertification	Fonte du pergélisol	Dégradation des récifs coraliens
		Fonte des glaciers	

Source 5ème rapport du GIEC, automne 2014



Exemple du Bangladesh (50 millions d'habitants)

A photograph of Earth from space, showing the curvature of the planet and the blue atmosphere. A bright star is visible in the upper right corner.

Du développement durable à l'agriculture durable

Acte II:

Les pollutions du milieu

LES AUTRES POLLUTIONS NOTAMMENT AGRICOLES

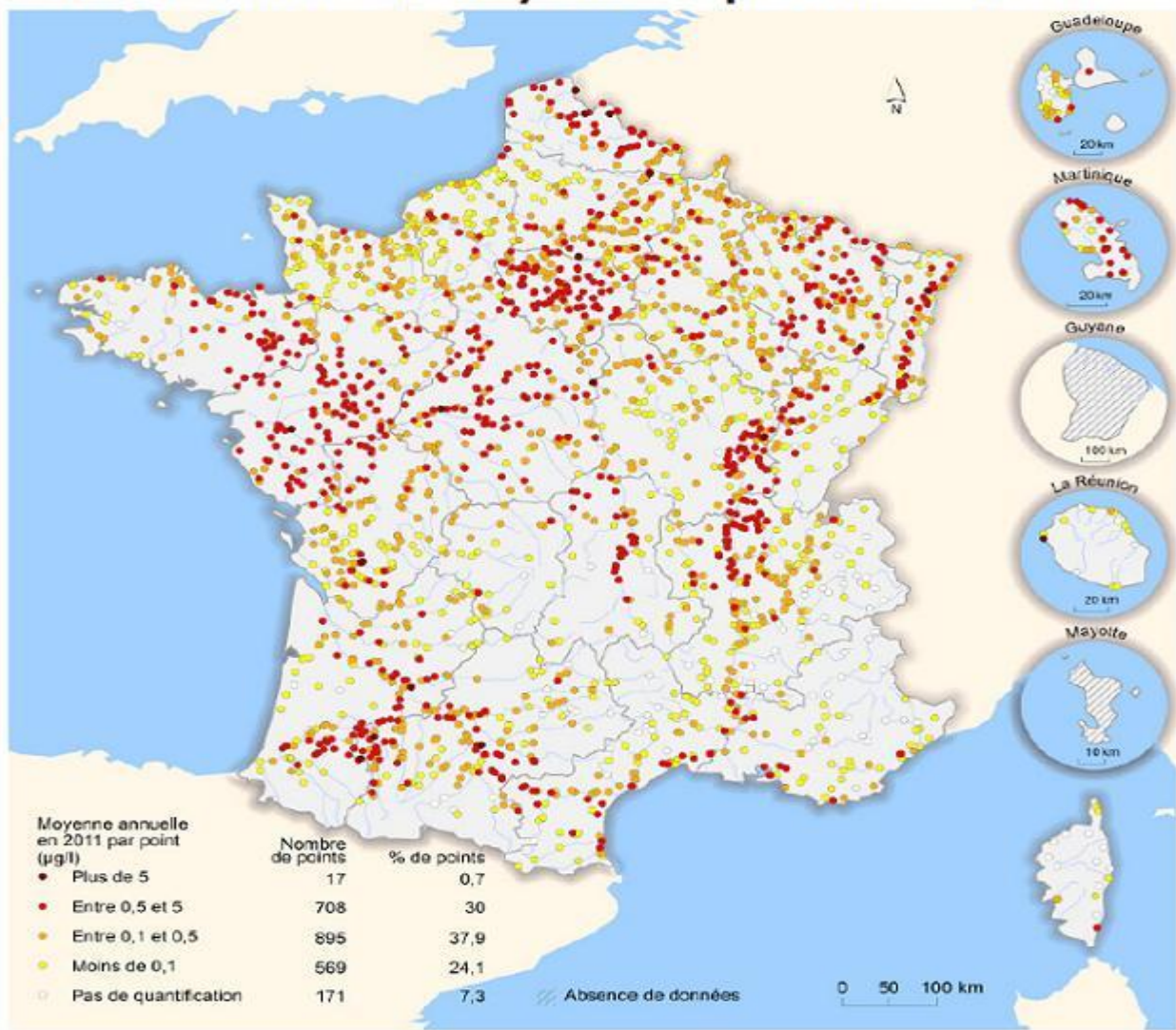
1. Le méthane
2. Les nitrates et phosphates
 1. Eutrophisation
 2. Algues vertes
 3. Et l'eau potable !!!
3. Les produits phytosanitaires
 1. Sexe des poissons et Glyphosate
 2. Et l'eau potable

LES AUTRES POLLUTIONS NOTAMMENT AGRICOLES

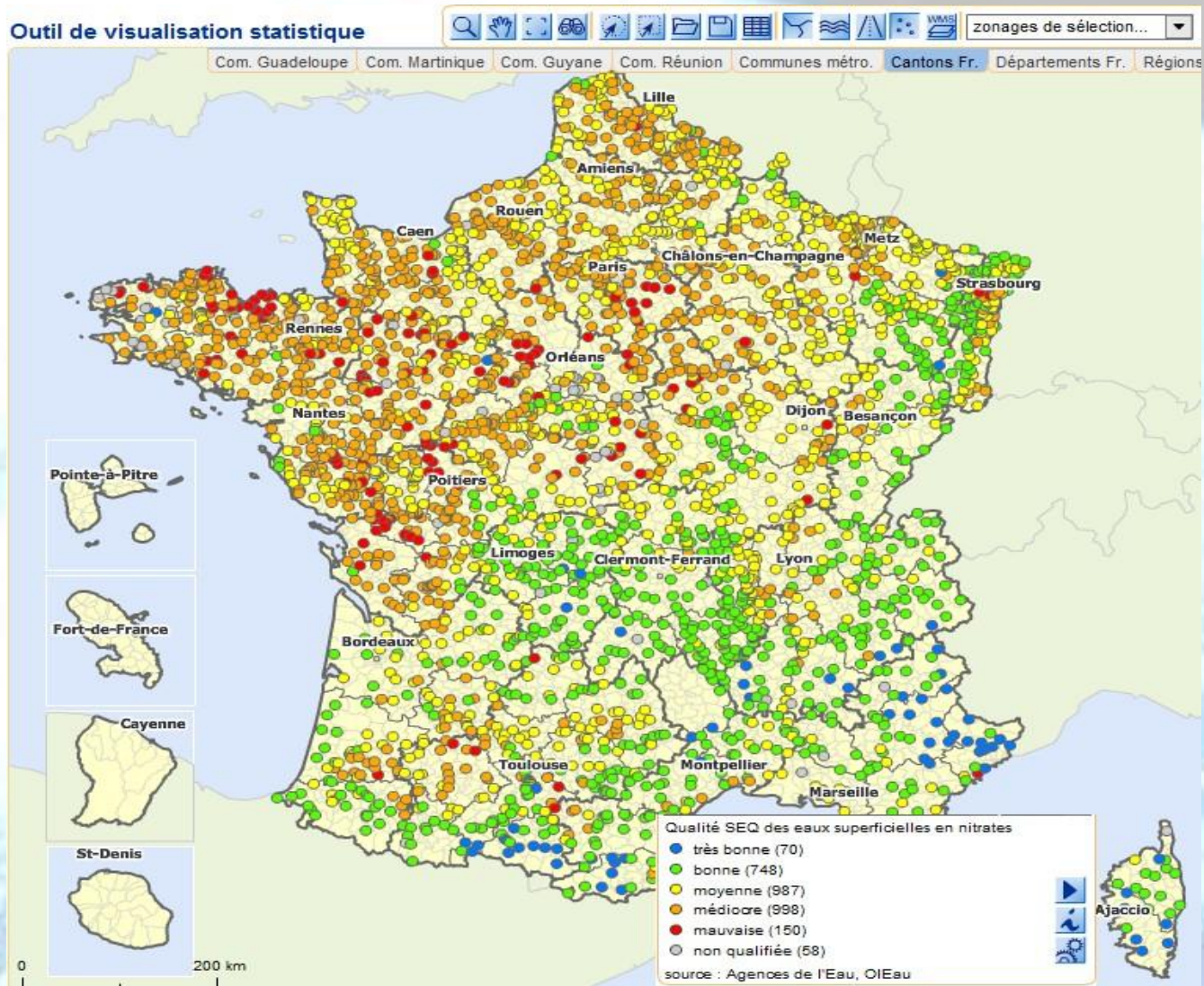
1. Le méthane
2. Les nitrates et phosphates
 1. Eutrophisation
 2. Algues vertes
 3. Et l'eau potable !!!
3. Les produits phytosanitaires
 1. Sexe des poissons et Glyphosate
 2. Et l'eau potable

LES PESTICIDES

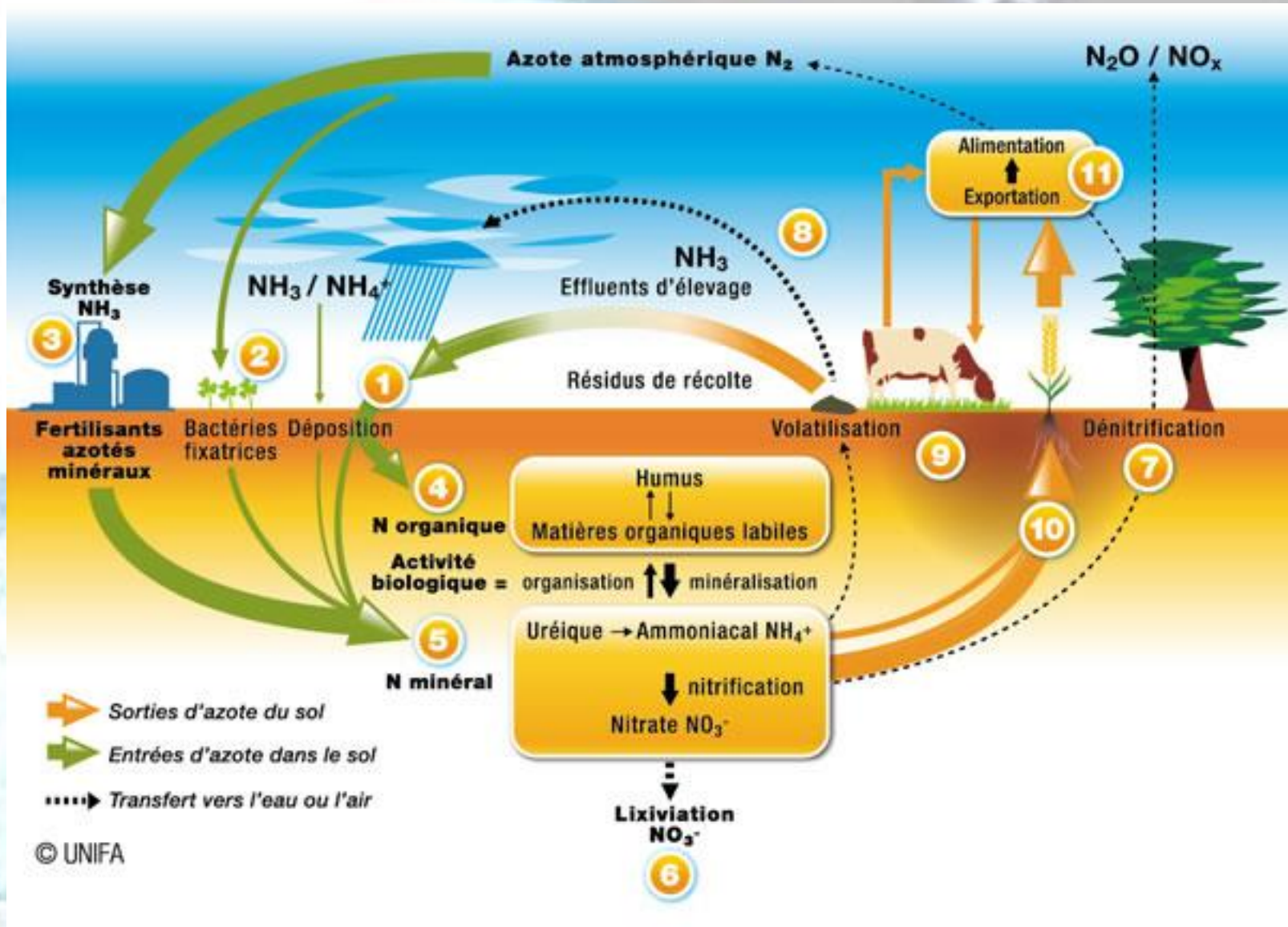
Concentration totale moyenne en pesticides en 2011



LES NITRATES (qualité aux points d'eau années 2000)

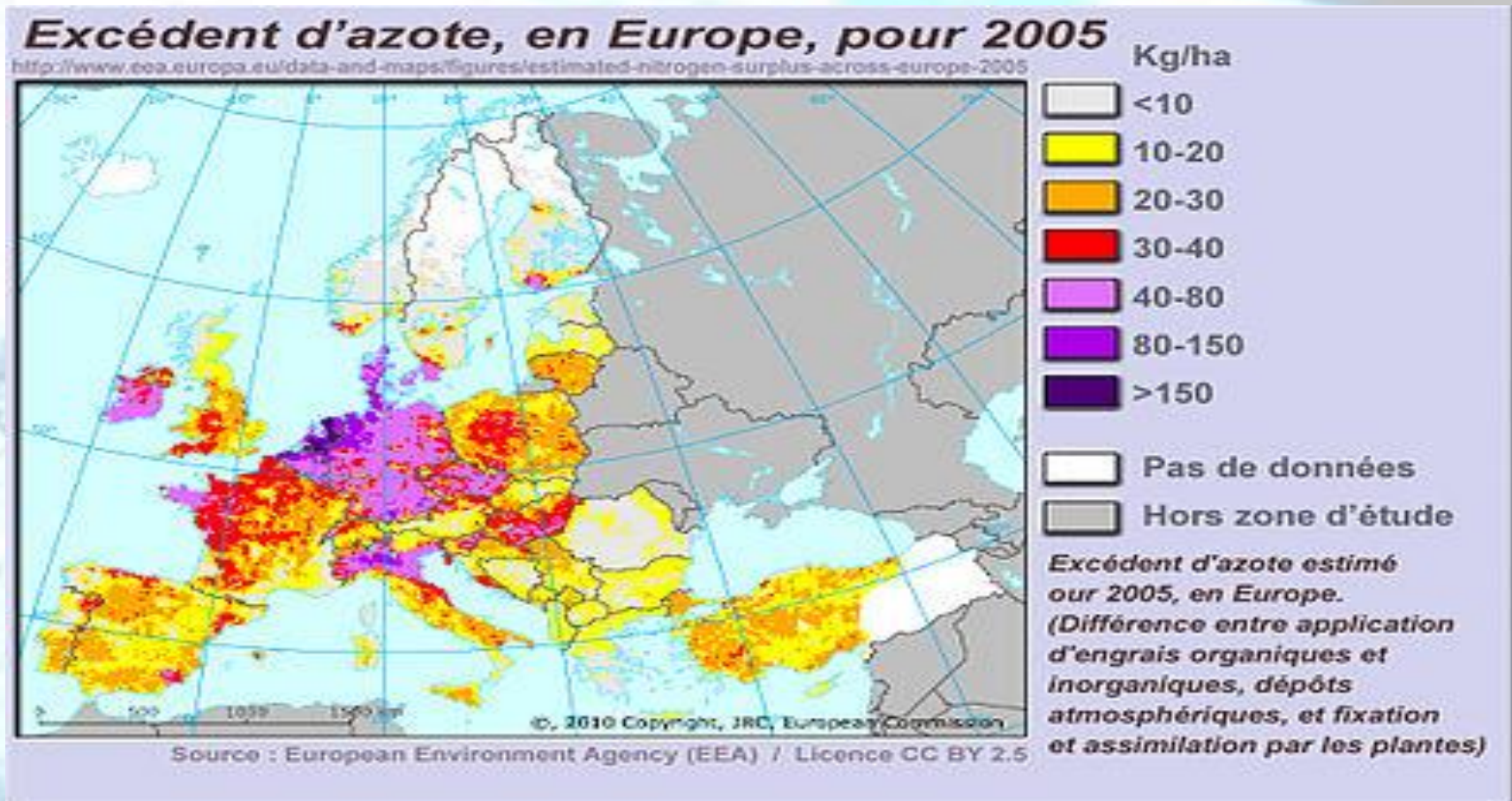


LE CYCLE DE L'AZOTE

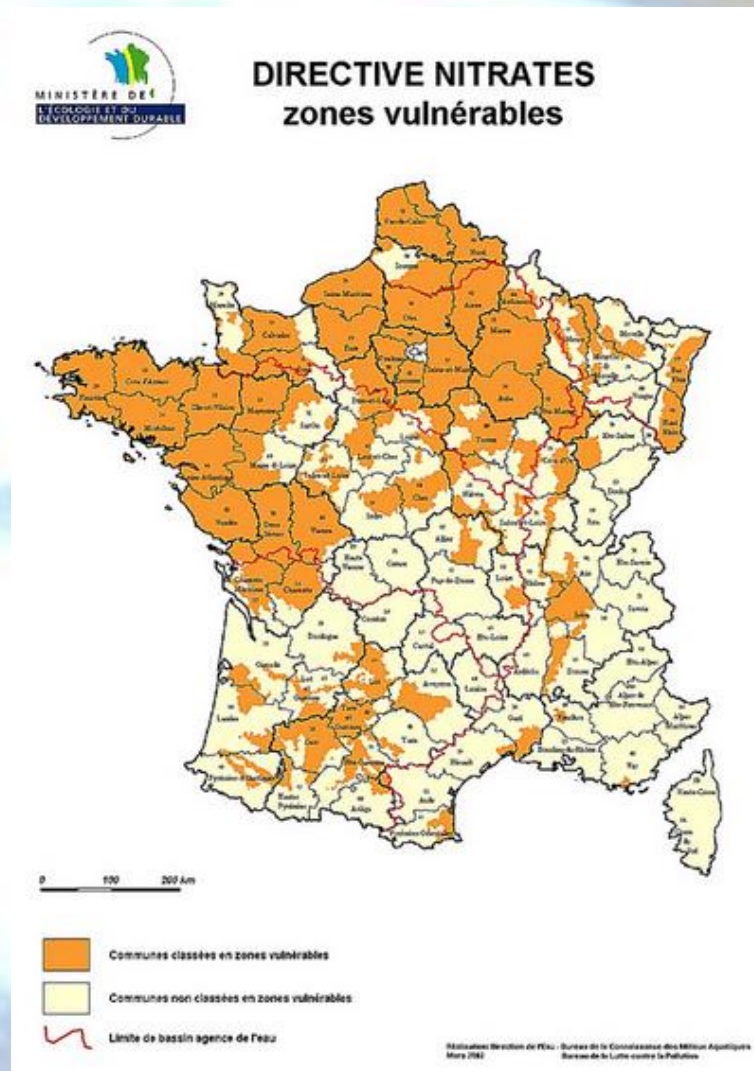


Excédent d'Azote apporté UE 2005

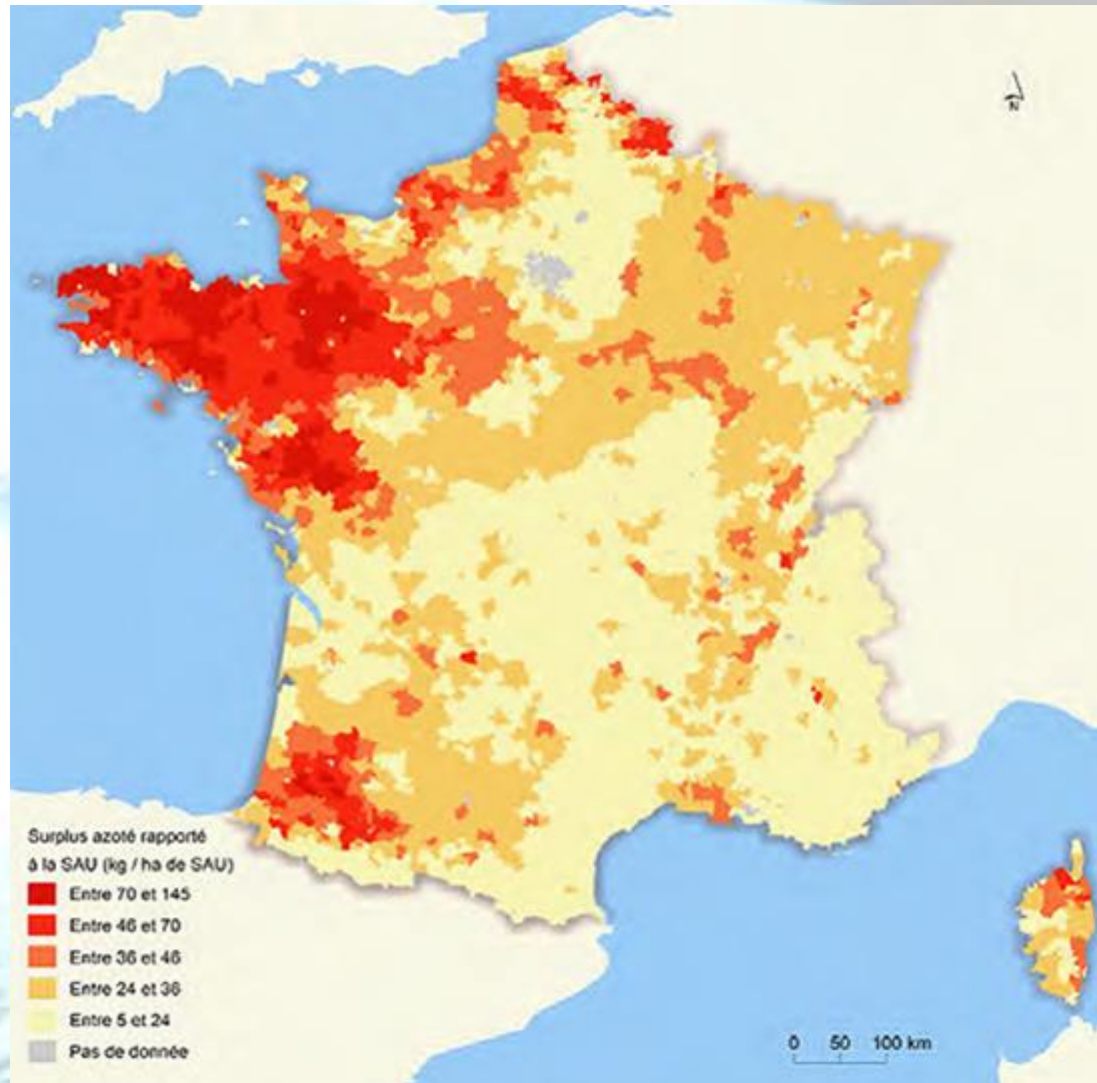
Origine organique ou minéral



Zones vulnérables nitrates origine 1997-2000



Zones où l'apport d'azote apporté est en surplus (2010)

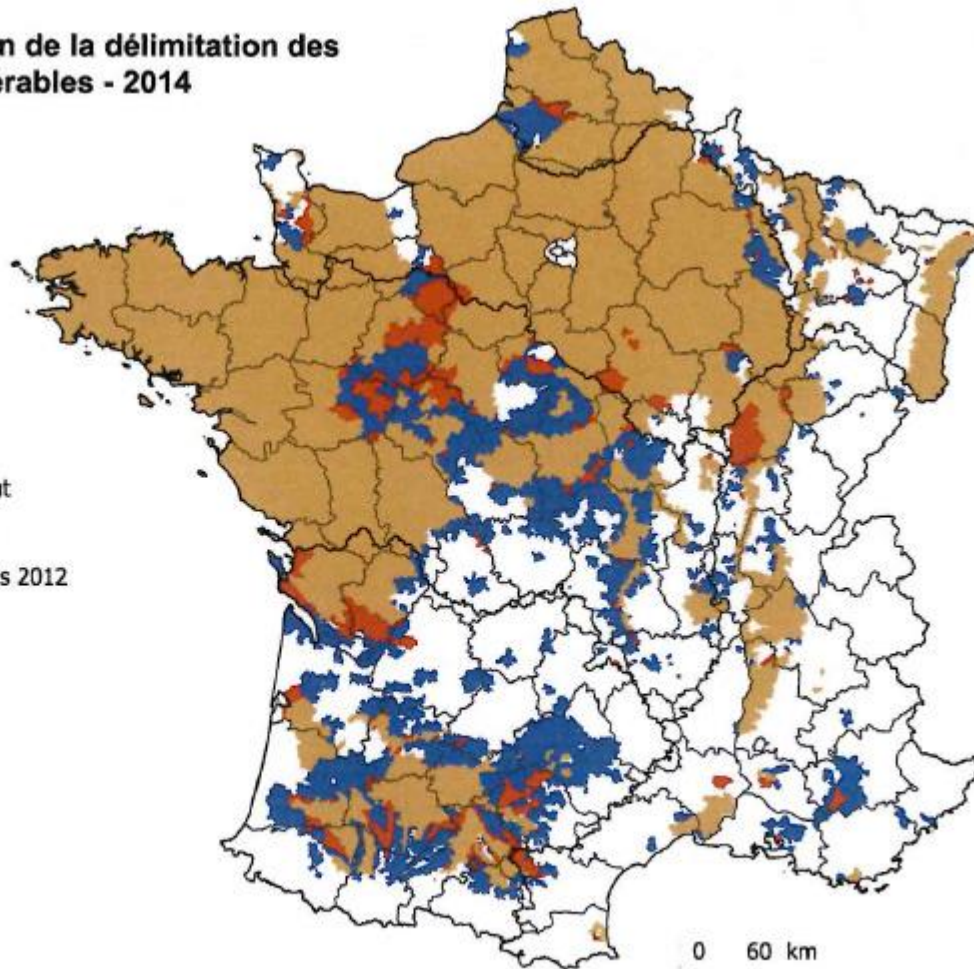


Zones vulnérables nitrates 2014

Proposition de révision de la délimitation des Zones Vulnérables - 2014

Légende

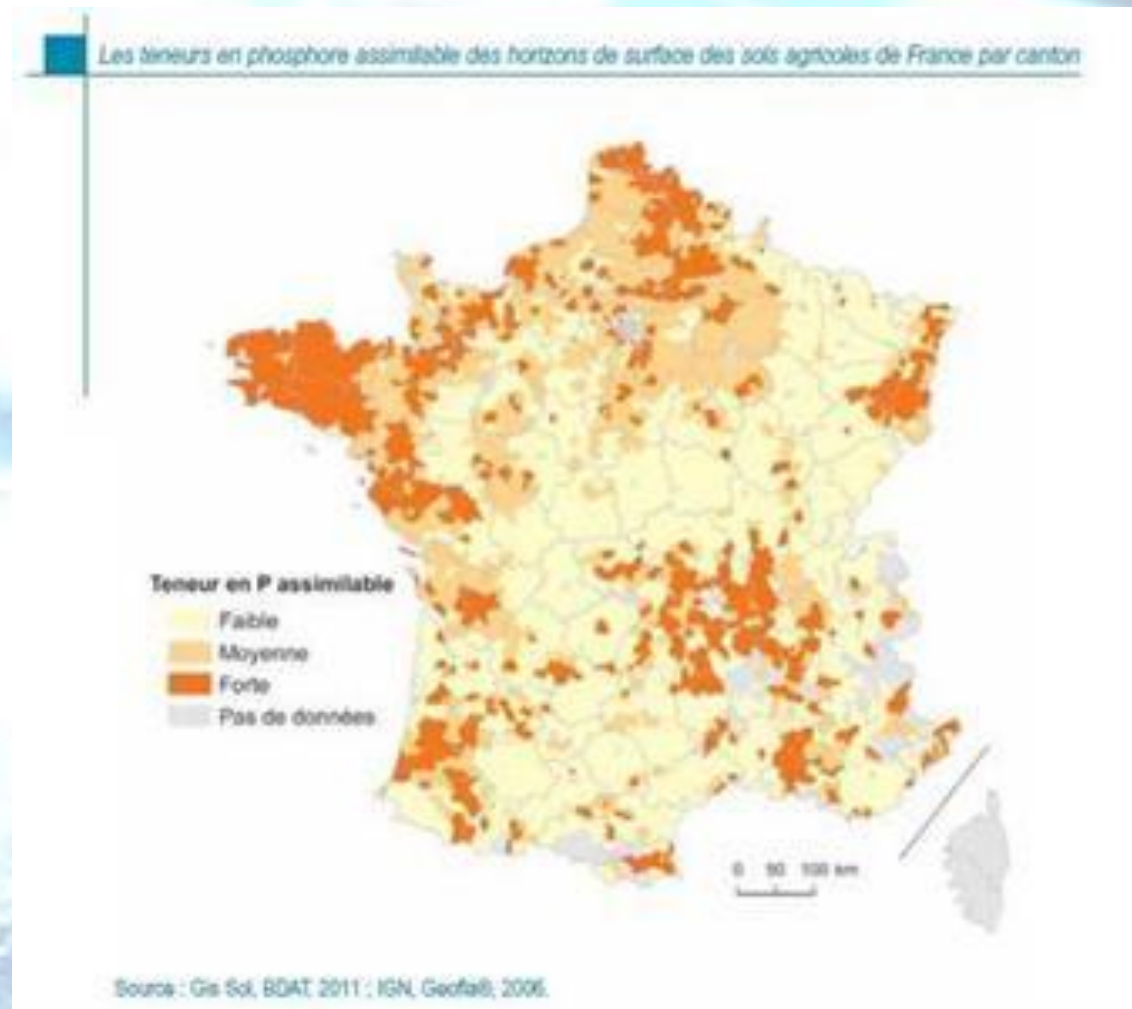
- Communes proposées à l'ajout
- Communes ajoutées en 2012
- Délimitation Zones Vulnérables 2012
- Bassins Hydrographiques
- Départements administratifs



Source de données : DREAL
Date de création : Juillet 2014
Créateur/Editeur : OIEau - MEDDE / Onema

Zones vulnérables phosphore en

attente directive DIRECTIVE 2014/80/UE de la
commission du 20 juin 2014 – de 85 unités ?



A photograph of Earth from space, showing the curvature of the planet and the blue and white clouds. A bright star is visible in the upper right corner.

Du développement durable à l'agriculture durable

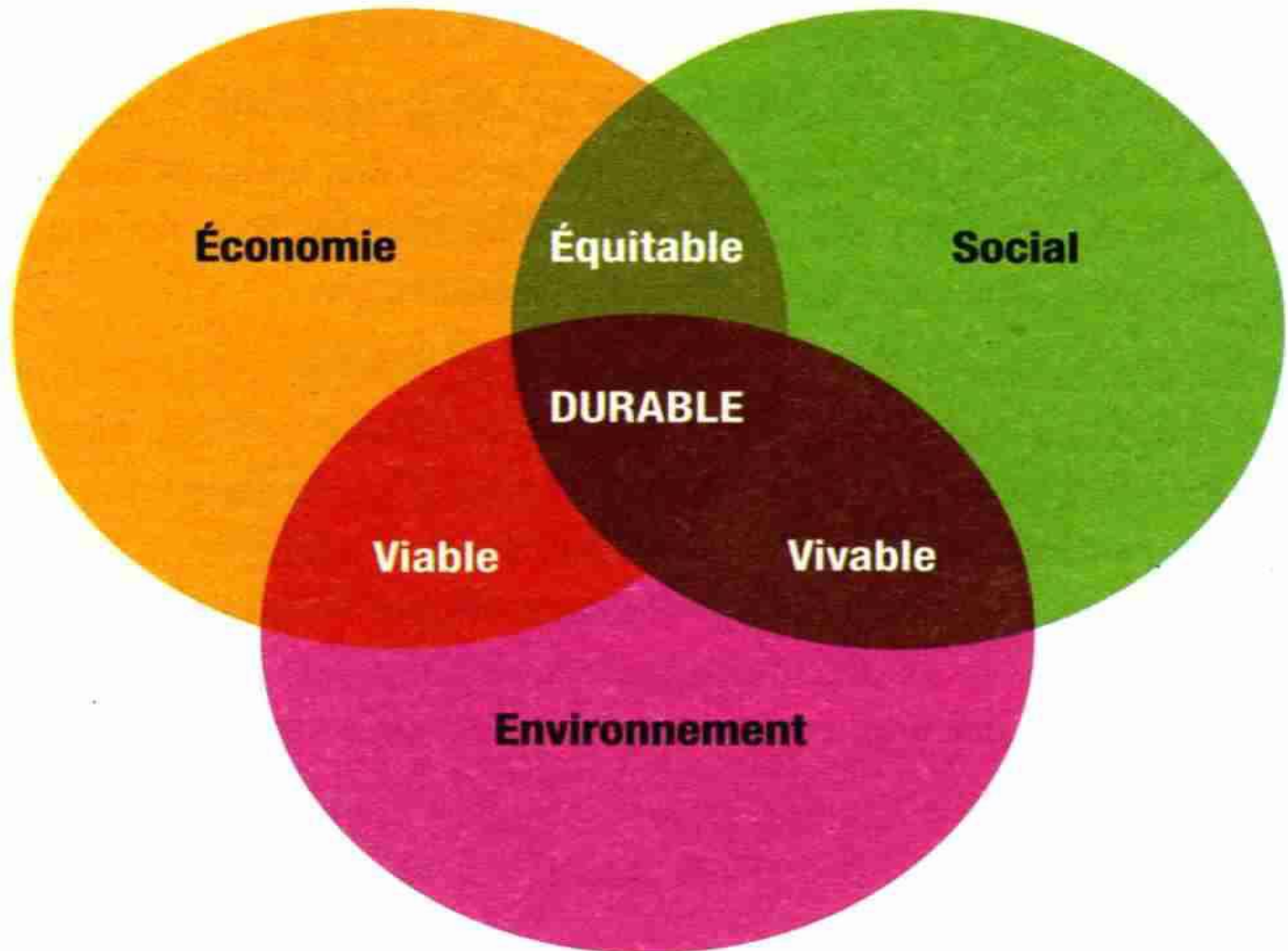
Acte III:

Une réflexion en cours

LE RAPPORT BRUNTLAND 1987

- **Le concept de développement durable** émerge au grand jour en 1987, dans le rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (rapport **Brundtland**).
- **C'est un mode de développement**
 - qui répond aux besoins du présent
 - sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de satisfaire les leurs
 - Lors de la **conférence des Nations Unies de Rio (CNUED, 1992)**, les états signataires s'engagent à mettre au point des stratégies nationales de développement durable et à élaborer des indicateurs de durabilité (Agenda 21 chapitre 40). **La conférence de Kyoto 1997** définit des objectifs de baisse d'émission de gaz à effet de serre pour les pays industrialisé (non signée par la Chine et non ratifiée par le congrès USA).
- On parle de **Durabilité** ou « **Soutenabilité** » (« sustainability »: le rapport est en anglais)
- Gro Harlem Brundtland née **Harlem** le **20 avril 1939** à **Bærum**, est une femme politique norvégienne qui a passé près de dix ans au pouvoir et dirigé l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de 1998 à 2003. Elle a présidé à la rédaction du rapport « Notre avenir à tous », dit rapport Brundtland, sous l'égide des Nations unies, qui pose la définition du principe du développement durable.

Le « trépied » du développement durable



Les différentes méthodes de diagnostic des exploitations

Méthode	IDEA	DIALECTE	INDIGO	DIAGE	Charte agriculture paysanne	Auto diagnostic FARRE
Origine	DGER	SOLAGRO	INRA Colmar	UNCAA	Confédération Paysanne	FARRE
Composantes étudiées	Agroécologique Socio-territoriale Économique	Agroécologique	Agroécologique	Agroécologique	Agroécologique Socio-territoriale Économique	Agroécologique
Échelle	Exploitation	Exploitation	Parcelle	Exploitation	Exploitation	Exploitation
Approche systémique	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Outil de contrôle	Non	Non	Non	Non	Éventuel	Non
Outil d'aide à la décision	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non

▲ Tableau 1 – Comparaison de la méthode IDEA et d'autres méthodes.

Analyse de la durabilité agro-écologique, ensemble des critères possibles (IDEA)

▼ Tableau 2 – Les indicateurs de l'échelle de durabilité agro-écologique.

Domaine	Indicateur	Valeur maximale	
Diversité	Diversité animale par espèce ou par race	15	Total plafonné à 33 unités
	Diversité des cultures annuelles ou temporaires	15	
	Diversité des cultures pérennes	15	
	Valorisation des races régionales ou culture d'espèces rares	5	
Organisation de l'espace	Répartition de l'assolement par culture	10	Total plafonné à 34 unités
	Dimension des parcelles	8	
	Présence de zones de régulation écologique	12	
	Présence d'actions en faveur du patrimoine naturel	2	
	Taux de chargement animal	5	
	Mode de gestion des surfaces fourragères	3	
Pratiques agricoles	Bilan de fertilisation azotée	12	Total plafonné à 33 unités
	Traitement des effluents	4	
	Pression polluante des pesticides	12	
	Bien-être animal	3	
	Techniques de protection des sols	3	
	Irrigation	3	
	Dépendance énergétique	3	

LA GRILLE D'INDICATEURS DE DURABILITE RETENUE

- **Échelle de durabilité économique (pages 3-5)**
 - Efficacité économique
 - Autonomie et sensibilité à la conjoncture et aux primes (aides)
 - Autonomie financière et efficacité du capital
 - Rémunération du travail et vulnérabilité commerciale
- **Échelle de durabilité socio-territoriale (pages 5-6)**
 - Qualité de vie des exploitants et développement humain (2 sous-indicateurs faire moyenne)
 - Viabilité socio-économique (revenu disponible/actif)
 - Emploi et services (transmissibilité, multifonctionnalité, contrib. emploi)
- **Échelle de durabilité agro-écologique (pages 7-10)**
 - Pratiques agricoles (N/ha, pesticides, haies)
 - Diversité domestique (biodiversité, gestion des sols)
 - Dépendance énergétique (à comparer régionalement : ITF régionaux)

1- La durabilité économique

□ 1^{er} critère : Efficacité économique

Indicateur	Barème	Points	
Valeur ajoutée / Produit de l'activité	< à 20%	0	Traduit l'efficacité économique de l'exploitation et son autonomie par rapport aux fournisseurs
	20% à 30%	1	
	30% à 40%	2	
	40% à 50%	3	
	50% à 60%	4	
	> à 60%	5	

□ Produit de l'activité : Total des ventes + Total des primes couplées et des aides MAE (hors DPU)

□ Valeur ajoutée = Produit de l'activité – Charges liées à la production

Calcul charges liées à la production : charges des cultures de ventes, des cultures fourragères, des aliments, des frais d'élevage + charges de structures hors amortissements (mécanisation + bâtiments + foncier (hors fermage) + autres charges de structures)

Autre mode de calcul de la valeur ajoutée : EBE + fermage + charges sociales de l'exploitant et charges salariales des salariés + impôt et taxes – DPU

La Valeur ajoutée se trouve dans le compte de résultat « par les SIG » ; la production de l'activité est le total des ventes+variations de stocks produits+primes couplées et MAE

1- La durabilité économique

□ 2nd critère : Autonomie

Indicateur	Barème	Points	
Marge Brute Globale/Produit de l'activité	< à 55%	0	Traduit la dépendance vis à vis des achats extérieurs (achat ou non de concentrés, autoconsommation ...)
	55% à 60%	1	
	60% à 65%	2	
	65% à 70%	3	
	70% à 75%	4	
	> à 75%	5	

[Ensemble des charges opérationnelles de l'exercice comptable : de cultures/aliments/frais divers d'élevage]

□ Produit de l'activité : Total des ventes + Total des primes couplées y compris MAE (hors DPU)

La marge brute globale s'obtient en général dans le résultat ou bien, en ajoutant toutes les marges brutes et certains produits accessoires ; la production de l'activité est le total des ventes+variations de stocks produits+primes couplées et MAE

1- La durabilité économique

□ 3^{ème} critère : Sensibilité à la conjoncture

Ce critère est le résultat de la moyenne des deux sous-indicateurs ci-dessous

Taux de spécialisation

Indicateur	Barème	Points	Traduit le degré de spécialisation de l'activité principale de la ferme
Produit brut de production principale/ [produit activité + DPU]	> à 80%	0	
	80% à 75%	1	
	75% à 70%	2	
	70% à 65%	3	
	65% à 60%	4	
	< à 60%	5	

Ex : produit issus du lait/ produit activité + DPU

Sensibilité aux aides

Indicateur	Barème	Points	Traduit la dépendance aux aides. Il est toutefois intéressant de compléter par l'analyse du type d'aides : couplées, découplées, MAE, etc.
Aides / Résultat courant	> 100%	0	
	80% à 100%	1	
	60% à 80%	2	
	40% à 60%	3	
	20% à 40%	4	
	< à 20%	5	

Le produit brut de la production principale se demande ou se trouve dans la marge brute de cette production ; la production de l'activité+DPU est le total des ventes+variations de stocks produits+primes couplées et MAE+les DPU (compte de résultat).

1- La durabilité économique

□ 4^{ème} critère : Autonomie financière

Indicateur	Barème	Points	
Annuités (hors foncier) / EBE consolidé	> à 60%	0	Donne un aperçu de la stratégie d'investissement par rapport à l'EBE « consolidé » (référence aux annuités JA) dégagé.
	60% à 50%	1	
	50% à 40%	2	
	40% à 30%	3	
	30% à 20%	4	
	< à 20%	5	

Les annuités sont à demander ou à trouver dans le tableau de financement du cahier de gestion. L'EBE consolidé est un EBE moyen, hors variation exceptionnelles mais aussi un EBE « type exploitation individuelle » pour les sociétés, c'est à dire hors charges absentes ou présentes à tort dans certaines comptabilités sociétaires

1- La durabilité économique

□ 5^{ème} critère : Efficacité du capital

Indicateur	Barème	Points	Exprime la capacité de l'agriculteur à dégager un revenu à partir de son capital engagé.
Valeur Ajoutée/capital d'exploitation	< à 15%	0	
	15% à 20%	1	
	20% à 25%	2	
	25% à 30%	3	
	30% à 35%	4	
	> à 35%	5	

Capital d'exploitation = total de l'actif - total du foncier

La Valeur ajoutée se trouve dans le compte de résultat « par les SIG » ; Le capital de l'exploitation est le total de l'actif moins la valeur du foncier présent à l'actif du bilan.

1- La durabilité économique

Indicateur	Barème	Points	L'objectif est de voir la part qui va au travail plutôt qu'au capital.
(Revenu disponible + main d'œuvre)/ (Valeur ajoutée + aides)	inf à 30 %	0	
	30 à 40 %	1	
	40 à 50 %	2	
	50 à 60 %	3	
	60 à 70 %	4	
	plus de 70 %	5	

Revenu disponible : EBE – annuités

Main d'œuvre : charges sociales de l'exploitant + charges des salariés éventuels

L'EBE se trouve dans le compte de résultat « par les SIG » ; les annuités dans le tableau de financements ; les charges de main d'œuvre dans le compte de résultat détaillé.

1- La durabilité économique

□ 7^{ème} critère : Vulnérabilité commerciale

Indicateur	Barème	Points	
Client le plus important/ Produit de l'activité	> à 70%	0	Exprime la dépendance de l'exploitation par rapport à ses débouchés
	60% à 70%	1	
	50% à 60%	2	
	40% à 50%	3	
	30% à 40%	4	
	< à 30%	5	

Il faut choisir l'activité qui génère le plus de chiffre d'affaire et demander une estimation du chiffre d'affaire fait avec le client le plus important de cette activité.

2- La durabilité socio-territoriale

□ 1^{er} critère : Qualité de vie

La note indiquée dans le tableur est la moyenne des deux sous-indicateurs ci-dessous.

Sous-Indicateur 1	Points	
Qualité de vie (travail et privée)	0	Ce critère subjectif est en auto-évaluation. En effet, la notion de qualité de vie n'est pas la même pour tout le monde. L'agriculteur s'attribue une note en précisant des mots clés associés à la qualité de vie. Par qualité de vie, on peut considérer le nombre et la fréquence des vacances, les conditions et le temps de travail, la situation géographique de la ferme, le stress... Si plusieurs actifs, estimer une moyenne.
	1	
	2	
	3	
	4	
	5	

Sous-Indicateur 2		Points	
	Continuité de se former (lecture professionnelle, formation, groupe d'échanges)		A chaque question, il est possible d'attribuer 0, 1, 2 ou 3 points en fonction de l'importance pour l'agriculteur
	Disponibilité au travail		
	Participation à la vie professionnelle agricole (CUMA, OPA, syndicats de promotion, de défense)		
	Possibilité de travailler en entraide		
	Accueil de public sur la ferme		
	Participation à la vie sociale de votre territoire		
Total des points (15 points maximum)			
Total sur 5			

2- La durabilité socio-territoriale

■ 2ème critère : viabilité socio-économique

Indicateur	Barème	Points	
Revenu disponible/ actif/heures mensuelles de travail en % du SMIC	< à 0.4 SMIC	0	Traduit l'efficacité économique d'une heure de travail comparée au SMIC. Faire attention aux comparaisons hâtives ... Néanmoins, ce critère a le mérite de poser la question du temps de travail qui n'est pas toujours prise en compte...
	0.4 à 0.8 SMIC	1	
	0.8 à 1.2 SMIC	2	
	1.2 à 1.6 SMIC	3	
	1.6 à 2 SMIC	4	
> 2 SMIC	5		

Revenu disponible = EBE - annuités long et moyen terme.

2- La durabilité socio-territoriale

□ 3^{ème} critère : Transmissibilité

Indicateur	Barème	Points	
Capital d'exploitation (hors foncier)/UTH	> à 190 K€	0	Traduit l'évaluation du montant de la reprise pour un éventuel repreneur.
	160 K€ à 190K€	1	
	130 K€ à 160 K€	2	
	100 K€ à 130 K€	3	
	70 K€ à 100 K€	4	
	< à 70 K€	5	

2- La durabilité socio-territoriale

□ 4^{ème} critère : Multifonctionnalité

Indicateurs	Points	
Valorisation et entretien du patrimoine bâti		Traduit la place des activités qui ne sont pas directement liées à la production agricole.
Production à la ferme et transformation		
Accueil touristique		
Vente directe		
Ouverte au territoire : accueil de scolaires, de groupes agricoles, portes ouvertes ...		
Total des points		

Faire le total des points pour obtenir la note sur 5 avec si oui = 1 point et si non = 0 point.

2- La durabilité socio-territoriale

□ 5^{ème} critère : Contribution à l'emploi

Indicateur	Barème	Points	
Moyens de production de l'exploitation / équivalent du PAD	> à 1	0	Traduit la capacité de la ferme à générer de l'emploi en se basant sur la taille économique de l'outil de production (par rapport à ce qui est prévu dans le PAD)
	0,95 à 1	1	
	0,90 à 0,95	2	
	0,85 à 0,90	3	
	0,80 à 0,85	4	
	< à 0,80	5	

Le PAD ou Projet Agricole Départemental contient la grille d'équivalence dans laquelle sont répartis les moyens de production (disponible dans les DDTM) par UTAF et par type de production.

Exemple : une ferme dispose d'un quota de 250 000 l pour 2 actifs. Le PAD considère que 2 actifs peuvent prétendre à un quota de 280 000 litres au maximum.

On a donc : $250\ 000 / 280\ 000 = 0,89$ soit la note 2.

Grille équivalence PAD de la Sarthe

Production	1 UTH	Production	1 UTH
Surfaces (cultures + herbe)	75 ha	Ovins (brebis présentes)	400 têtes
Arboriculture (pomme de table)	13 ha	Caprins lait (laiterie)	240 chèvr.
Lait (vaches)	180 000 L	Caprins lait (transformé vente directe)	50 chèvres
Vaches allaitantes	70 VA	Volailles standard	2000 m ²

2- La durabilité socio-territoriale

□ 5^{ème} critère : Contribution à l'emploi

Suite..

Calcul de l'indicateur à partir de la grille d'équivalence du PAD

Pour les productions utilisant de la surface, on enlève des hectares pour le calcul de la surface de cultures

- Herbivores : - 1 ha de prairies permanentes pour (7500L/lait maxi 40 ha, 1VA maxi 80 ha, 10 brebis mères maxi 80 ha, caprins laiterie /10 chèvres maxi 48 ha, caprins lait transformé /10 chèvres maxi 10 ha, 1 jument maxi 10 ha)
- Volailles : - 1 ha de prairies permanentes (*2/bâtiments 400 m² pour volailles engrais, /1000 poules pondeuses, /1000 places de canards à gaver)

Exemple :

Deux associés à plein temps en GAEC exploitent 142 ha de SAU dont 12 ha de prairies permanentes pour les bovins et 6 ha de parcs à poulets.

Il y a des cultures et deux productions animales : la production laitière 350 000L et 3 poulaillers de Loué de 400 m².

On peut enlever en théorie jusqu'à $350000/7500 = 46,67$ ha de prairies pour la production laitière, mais il n'y a que 12 ha de prairie permanente. On enlève donc 12 ha pour les VL.

On enlève aussi les 6 ha de parc à poulets. Ce qui laisse 134 ha de culture à compter.

Indicat. contribution à l'emploi = $[(134\text{ha}/75) + (350000\text{L}/180000) + (1200\text{m}^2/1200)] / 2 \text{ UTH} = 2,37$

2- La durabilité socio-territoriale

□ 1^{er} critère : Bilan des minéraux ou apparent

Indicateur	Barème	Points	
Unités d'azote par ha de SAU	> 100	0	Traduit l'importance globale des excédents d'azote par un bilan entre les entrées et les sorties, c'est à dire l'efficacité de l'utilisation de l'azote par le système de production.
	80 à 100	1	
	60 à 80	2	
	40 à 60	3	
	20 à 40	4	
	< 20	5	

Bilan des minéraux = entrées (engrais organiques et minéraux, concentrés, achats d'animaux, fixation par légumineuses, fourrages grossiers) - sorties (produits laitiers, viandes ou cultures, fourrages grossiers, engrais organiques).

Il faut ajouter au résultat 10 UN liés aux dépôts atmosphériques.

3- La durabilité environnementale

□ 2nd critère : Pesticides

Indicateur	Barème	Points	Traduit un degré de pollution induit par la quantité de pesticides épanchés sur la ferme
IFT ou Indice de fréquence de traitement de l'exploitation	> ou = à 1	0	
	0,75 à 1	1	
	0,5 à 0,75	2	
	0,25 à 0,5	3	
	0 à 0,25	4	
	0	5	

IFT exploitation = Somme [(Dose appliquée / dose homologuée)/ha X nb ha en culture donnée] hors prairies permanentes. Voir en annexe des éléments de comparaison régionaux.

- 1 ha traité n fois = n IFT ; 1 ha traité à ½ dose = ½ IFT,
 - Un traitement avec 2 types de produits mélangés compte pour 2 traitements,
 - Si utilisation de semences traitées ou de traitements localisés sur le rang, diviser par 2 la surface traitée
- Un type de produit = insecticide, fongicide, régulateur de croissance, herbicide.

Annexe IFT régionaux 2008

Le calcul des références IFT ci-dessous ne prend pas en compte les prairies permanentes considérant que l'IFT est toujours nulle.

Filières	Grandes cultures	Polyculture élevage	Vigne
	IFT Total	IFT Total	IFT Total
Alsace	4.1	4.0	13.0
Aquitaine	4.0	3.6	18.0

3- La durabilité environnementale

Exemple de calcul d'IFT sur une culture

Culture avec deux traitements fongicides à pleine dose, un traitement herbicide avec 2 produits (1 à pleine dose, l'autre à mi-dose), et un insecticide.

- traitement fongicide 1 : 1
- traitement fongicide 2 : 1
- traitement herbicide : 1+0,5
- traitement insecticide : 1

Total IFT culture :

 4,5

En pays de la Loire l'IFT moyen est de 4,7 en grande cultures et de 4,1 en agriculture élevage

3- La durabilité environnementale

Exemple de calcul d'IFT pour l'exploitation:

60 ha de SAU, dont 20 ha de prairie permanente, 20 ha de prairie temporaire, 15 ha de culture 1 et 5 ha de culture 2.

Attention, la méthode habituelle, ne prend pas en compte la surface de prairie permanentes pour le calcul de l'IFT moyen de l'exploitation.

	IFT/ha	Ha	IFT total
Prairie permanente	0	20	0
Prairie temporaire	0,5	20	10
Culture 1	4,5	15	52,5
Culture 2	5	5	62,5
TOTAL		60	125

$$\text{IFT exploitation} = (125/40) / 4,1 = 0,76$$

IFT moyen est de 4,7 en grande cultures et de 4,1 en agriculture élevage

3- La durabilité environnementale

□ 3^{ème} critère : Linéaire de haies

Indicateur	Barème de notation	Points	Traduit la place occupée par les haies sur la ferme ou maillage bocager.
Linéaire de haies en mètres par ha de SAU	< à 20 m	0	
	20 m à 40 m	1	
	40 m à 60 m	2	
	60 m à 80 m	3	
	80 m à 100 m	4	
	> à 100 m	5	

Dans le calcul du linéaire, intégrer les haies en limites de propriété, mais diviser leur longueur par deux.
Pour les bosquets calculer le périmètre.

3- La durabilité environnementale

□ 4^{ème} critère : Biodiversité

Indicateurs		Points	A chaque question, mettre 0 pour non et 1 pour oui
	Présence de bandes interculturelles		
	Création de talus		
	Désherbage mécanique des haies		
	Utilisation pour les haies d'essences locales ou rares ou en voie de disparition		
	Pas de culture d'ogm		
	Préservation des zones humides		
	Présence de races animales locales menacées		
	Présence d'espèces végétales anciennes dans l'assolement		
	Fauche tardive des jachères et/ou des bandes inter culturelles		
	Pas d'ensemble de cultures supérieur à 6 ha		
Total des points (10 points maximum)			
Total sur 5			

3- La durabilité environnementale

□ 5^{ème} critère : Gestion des sols

Ce critère se calcule en faisant la moyenne des deux sous-indicateurs ci-dessous.

Sous-Indicateur 1	Barème	Points	
% de surface en sol nu / SAU	> à 20 %	0	Traduit l'importance du lessivage et de l'érosion Enlever un point si labour supérieur à 15 cm de profondeur sauf pour les terres argileuses sup à 35%.
	15 % à 20 %	1	
	10 % à 15 %	2	
	5 % à 10 %	3	
	0 % à 5%	4	
	0 %	5	

Prendre les surfaces de sols nus pendant la période hivernale sachant que les cannes de maïs grain sont à considérer comme sol nu.

Sous-Indicateur 2	Barème	Points	
% de la même culture dans la surface assolée	> à 30 %	0	Ce critère permet de mieux appréhender la gestion culturale de l'exploitation. Rajouter un point s'il y a une culture de légumineuses (>à 15% de la SAU) Si le système est en tout herbe, mettre 5 points.
	25 % à 30 %	1	
	20 % à 25 %	2	
	15 % à 20 %	3	
	10 % à 15%	4	
	< à 10 %	5	

Surface assolée = SAU - prairies naturelles

3- La durabilité environnementale

□ 6^{ème} critère : Dépendance énergétique

Ce critère permet d'évaluer les consommations d'énergie fossile, directe (fioul, gaz, électricité) et indirecte (alimentation, plastiques, engrais).

Nature de l'intrant	Quantité utilisée	énergie dépensée par unité	TOTAL EQF
FIOUL de la cuve et/ou CUMA eta	0	1,14 EQF/litre	0
Electricité	0	0,27 EQF/kWh	0
Engrais azoté	0	1,47 EQF/U	0
Tourteau de soja	0	0,16 EQF/kg	0
Tourteau de colza ou tournesol	0	0,1 EQF/kg	0
Concentrés composés - farine	0	0,12 EQF/kg	0
Concentrés composés - granulés	0	0,1 EQF/kg	0
Poudre de lait	0	1,21 EQF/kg	0
Bâches ou enrubannage	0	2,27 EQF/kg	0
		TOTAL	0
		Total EQF/SAU	

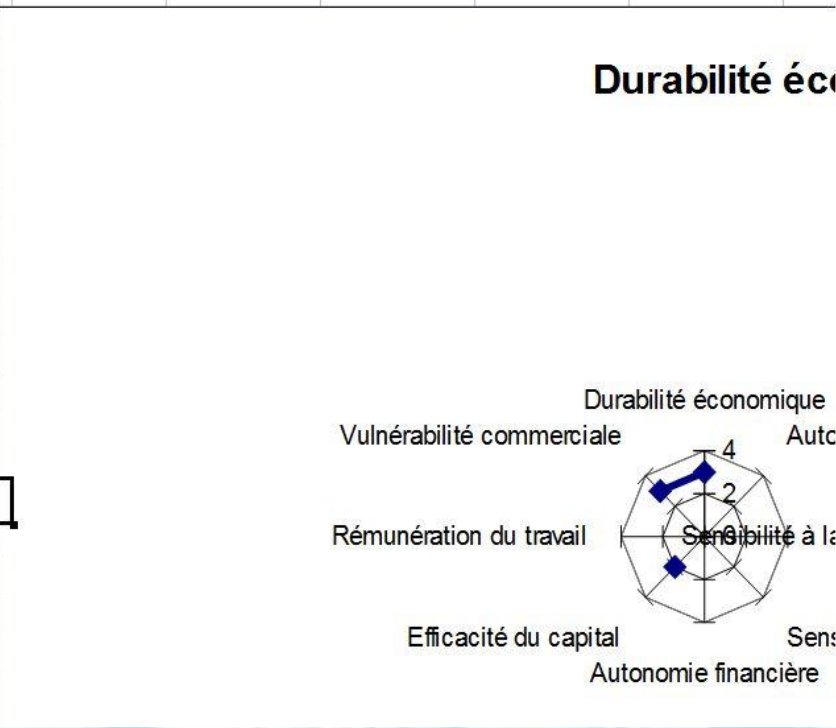
3- La durabilité environnementale

Dépendance énergétique suite

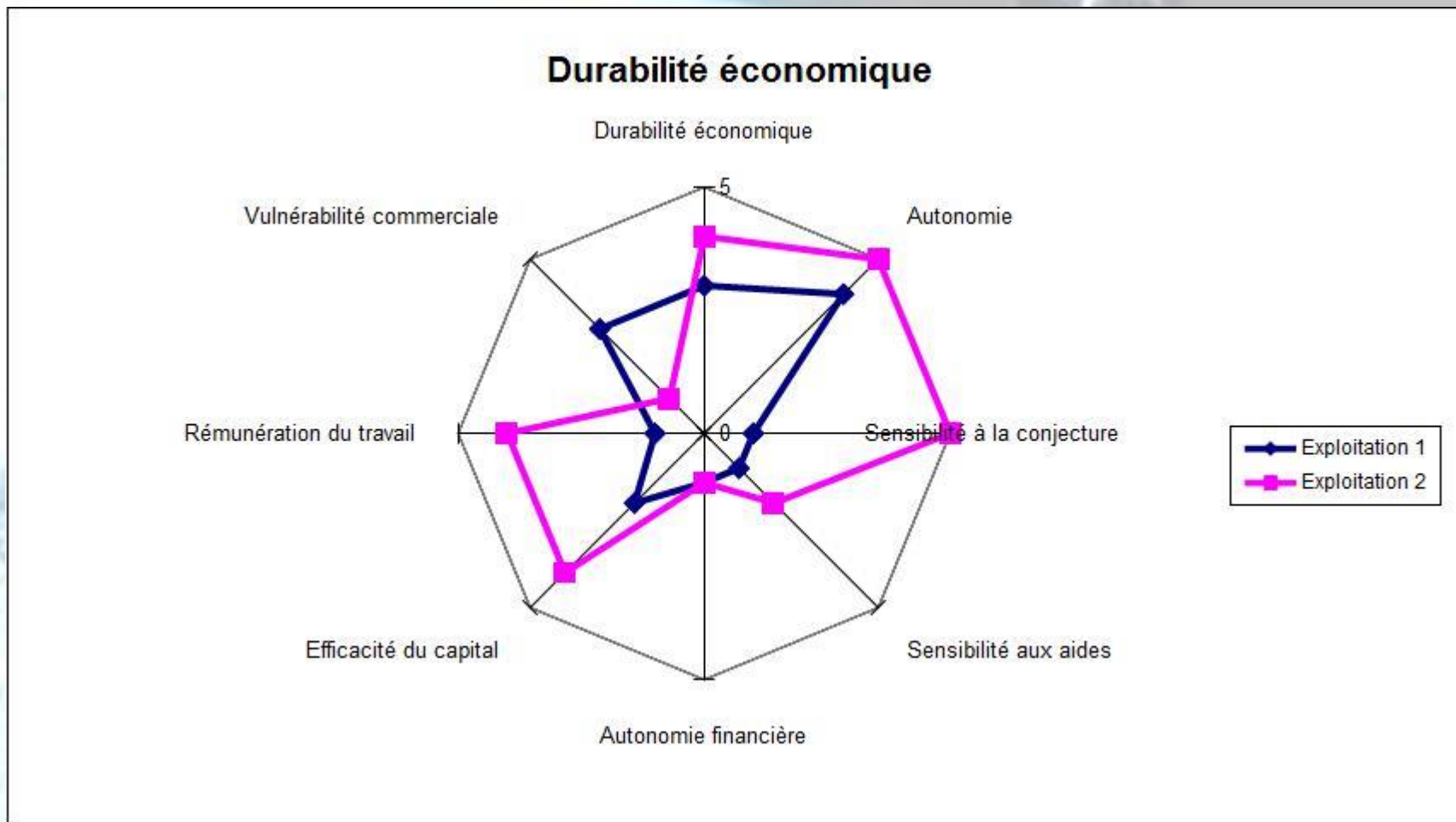
Indicateur	Barème de notation	Points	
Total EQF/ha SAU	> à 600 EQF	0	Traduit la dépendance de la ferme par rapport aux énergies fossiles.
	500 à 600 EQF	1	
	400 à 500 EQF	2	
	300 à 400 EQF	3	
	200 à 300 EQF	4	
	< à 200 EQF	5	

L'ILLUSTRATION DU DIAGNOSTIC

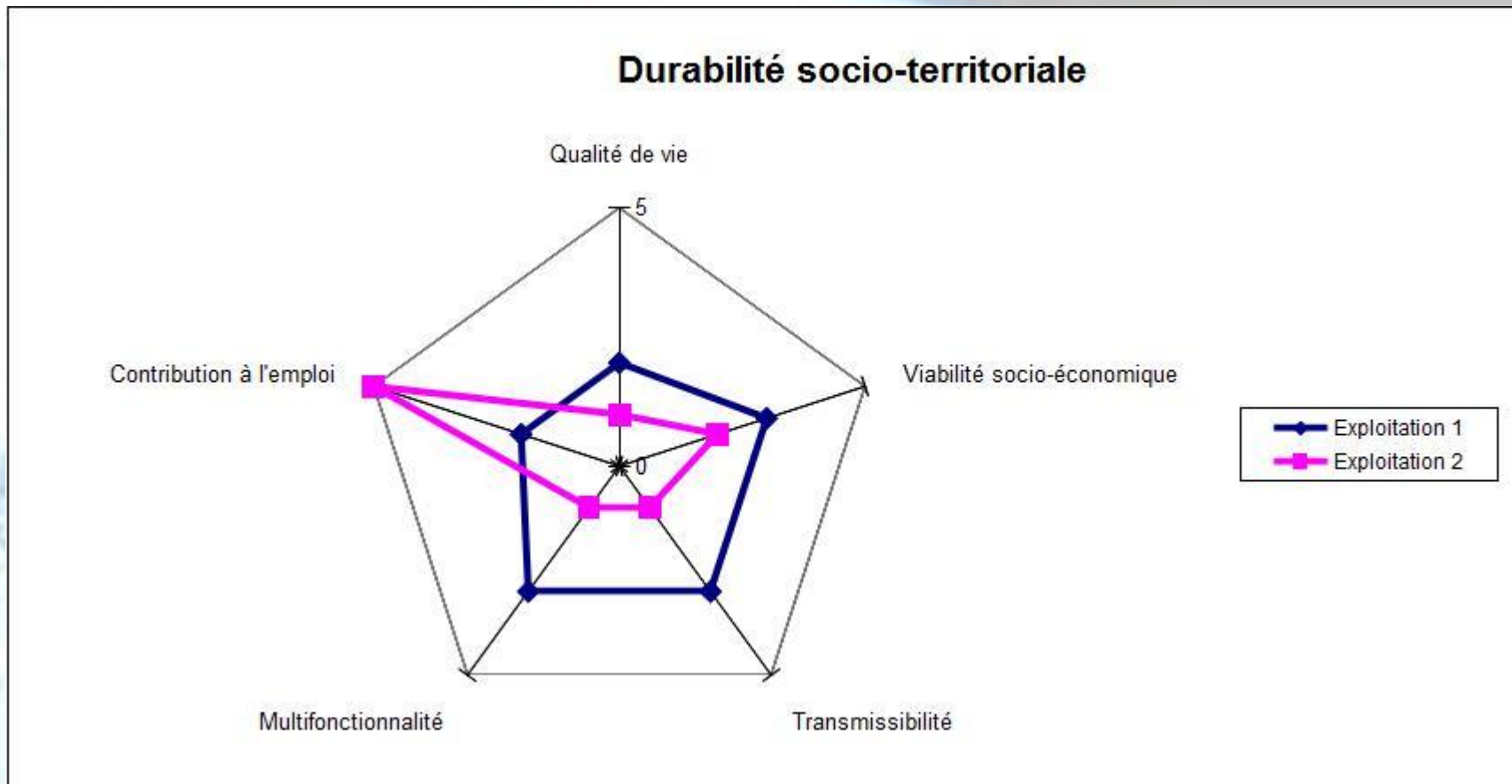
	durabilité économique	
	Moyenne	Exploitation
Durabilité économique	3	
Autonomie		
Sensibilité à la conjecture		
Sensibilité aux aides		
Autonomie financière		
Efficacité du capital	2	
Rémunération du travail		
Vulnérabilité commerciale	3	
	durabilité sociale	
	Moyenne	Exploitation
Qualité de vie	2	
Viabilité socio-économique	3	
Transmissibilité	3	
Multifonctionnalité	2	



L'ILLUSTRATION DU DIAGNOSTIC

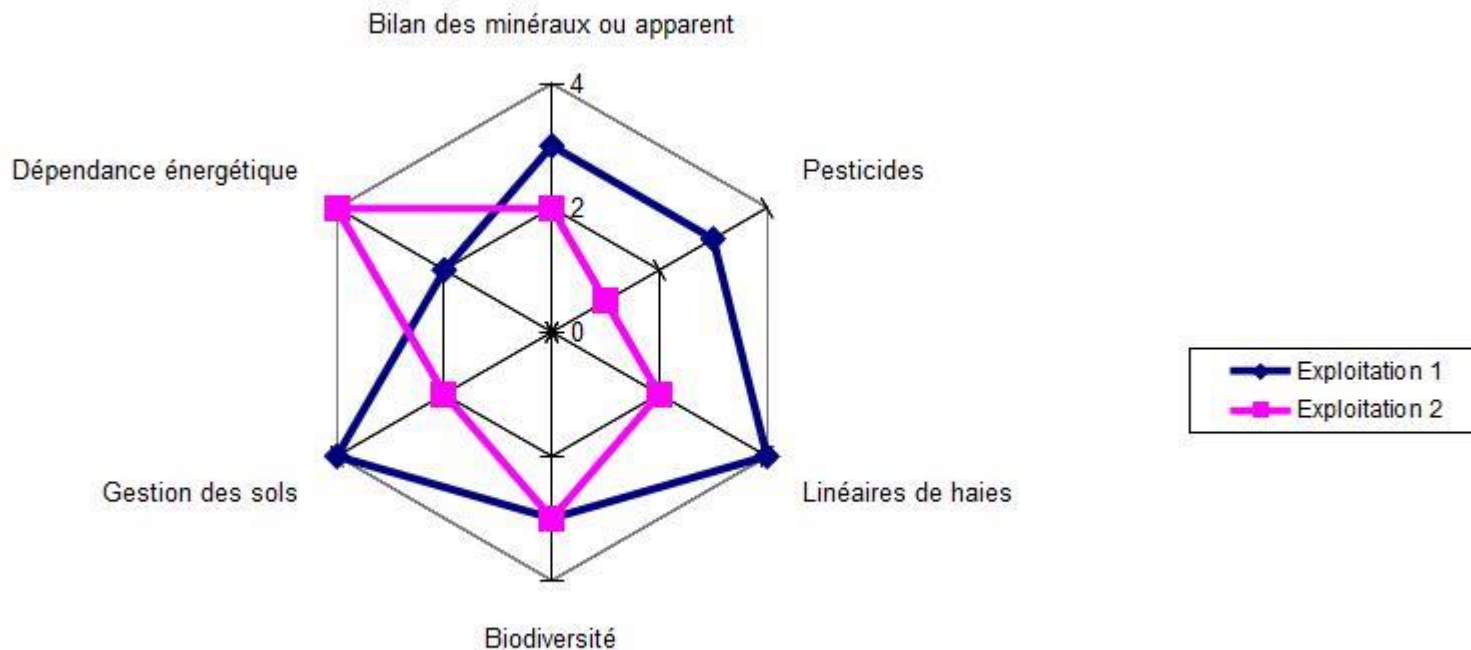


L'ILLUSTRATION DU DIAGNOSTIC



L'ILLUSTRATION DU DIAGNOSTIC

Durabilité environnementale



A photograph of Earth from space, showing the blue and white clouds of the planet against the blackness of space. The sun is visible in the upper right corner, creating a bright lens flare. The word "FIN" is overlaid in large, bold, black, sans-serif capital letters across the center of the image.

FIN